

Chambres de visite en PVC

Les chambres préfabriquées se placent au fur et à mesure de la pose des conduites, sur une semelle en béton maigre ou du sable stabilisé (10 à 20 cm) à une profondeur équivalente à celle du réseau.

Les chambres sont rehaussées jusqu'au niveau désiré au moyen d'un tuyau d'un diamètre correspondant collé dans la collerette.

Après la pose et le raccordement des conduites sur la chambre, le remblai autour de la chambre se réalise couche par couche au moyen de sable ou de sable stabilisé, suivant la charge à la superficie. Chaque couche est compactée d'une façon uniforme.

Un socle en béton est coulé autour de la rehausse et servira de support au cadre du couvercle, afin de ne pas transmettre directement les charges à la chambre. L'emploi d'une margelle préfabriquée en béton est recommandé.

La fermeture idéale d'une chambre en PVC se réalise par l'emploi de couvercle ou grille adaptés (fonte ou alu) avec margelle en béton correspondante et suivant la classe d'usage (suivant NBN EN 124).

Dans tous les cas les chambres doivent être placées de manière à ce qu'elles soient accessibles pour l'inspection.

Remarque : le nettoyage des conduites du réseau d'égout au travers des chambres de visite, se réalise à contre sens de l'écoulement.

